

L'UPA contribue à la protection d'un rapace en situation précaire

Rédaction : Jérôme Lemaître (MFFP), Sophie Hardy (MFFP) et Christine Gagnon (Zoo sauvage de Saint-Félicien).

Photo 1 :
Hibou des marais.
Crédit : Bex Ross,
Edinburgh, Scotland

Au cours de l'été 2016, un agriculteur du Saguenay-Lac-Saint-Jean a découvert dans son champ un nid de hibou des marais, un rapace en situation précaire au Québec. M. Jean-Michel Blackburn a protégé les oisillons en retardant la récolte à proximité du nid. Quand ils seront grands, ces hiboux s'attaqueront aux souris et autres petits mammifères qui ravagent les cultures.

Le hibou des marais (photo 1) est l'un des rapaces en situation précaire au Québec. On le trouve dans les habitats dégagés tels que les marais et les prairies. Comme ces milieux se font rares en raison du développement que leur imposent les humains, ce hibou s'établit alors dans les champs agricoles. Puisqu'il niche au sol, il s'expose au fauchage de son nid et de ses jeunes.

Depuis 2012, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et le Zoo sauvage de Saint-Félicien étudient l'écologie du hibou des marais dans la région. Biologistes et techniciens de la faune sillonnent les routes champêtres à la recherche de cette espèce. Bon an mal an, ils observent un petit nombre d'adultes. Avant l'été 2016, aucun nid n'avait encore été rapporté. Comme les agriculteurs sont aux premières loges pour découvrir les nids (photo 2), l'Union des producteurs agricoles (UPA) a accepté de distribuer des documents d'information afin d'encourager ses membres à signaler la présence du hibou des marais. Rappelons que ce rapace s'attaque aux souris et aux campagnols et contribue à limiter les populations de ces ravageurs de cultures.

En 2016, quatre observations ont été transmises par les agriculteurs suivants : M^{me} Brigitte Maillot et M. Norman Marcil, M. Philippe Julien, M. Jean-Michel Blackburn, ainsi qu'un groupe d'agriculteurs de La Baie. Pour la première fois en 5 ans, un nid a été découvert grâce à la vigilance de M. Blackburn (photo 3).

Le nid comportait quatre oisillons en juin (photo 4). Durant leurs premières semaines, les jeunes se déplacent au sol et ne volent pas. Pour les protéger, M. Blackburn a évité de faucher à proximité du nid lors de la première fauche. Deux jeunes ont été observés à la fin de juillet, confirmant ainsi l'efficacité de cette mesure.

En conclusion, le hibou des marais a besoin des agriculteurs, car les champs lui offrent un refuge pour créer son nid et élever ses jeunes. Les observations restent rares, mais lorsqu'un nid est détecté, il est facile de le protéger en reportant la fauche à proximité du nid. Grâce à cette action, les agriculteurs contribuent à la protection d'une espèce en déclin qui est bénéfique pour les cultures. L'année prochaine, devenez, vous aussi, un acteur de la conservation de la faune en rapportant vos observations de hibou des marais.



Photo 2 : Un nid de hibou des marais.
Crédit : Geneviève Pouliot



Photo 3 : Notre premier découvreur de nid, M. Jean-Michel Blackburn, à gauche, accompagné de son fils et de M. Pouliot.
Crédit : Mathieu McCann, MFFP



Photo 4 : Nid de hibou des marais découvert par M. Blackburn avec 4 oisillons.
Crédit : Mathieu McCann, MFFP

Personnes-ressources :

Sophie Hardy, MFFP, 418 695-8125, poste 357,
sophie.hardy@mffp.gouv.qc.ca

Christine Gagnon, Zoo sauvage de Saint-Félicien,
418 679-0543, poste 5278, christine.gagnon@zoosauvage.org